RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITE D'ORLEANS
Direction des Études et de la Formation Initiale

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;

VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie, Gestion ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du **Master Droit Economie Gestion mention Monnaie Banque Finance Assurance**, au titre de l'année universitaire 2022/2023, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Sébastien GALANTI**	**Maître de Conférences**

Vice-Présidente du jury :

- Mme Françoise LE QUÉRÉ	Maître de Conférences

Membres du jury :

- M. Philippe BRIVET	Directeur de projet Partenariats, Direction de la formation professionnelle, Caisse des Dépôts
- M. Alexis DIRER	Professeur des Universités
- M Pierre GAZÉ	Maître de Conférences
- Mme Géraldine GUILLEMET	Intervenante professionnelle, Formatrice et Consultante en Banque Assurance
- M. Yannick LUCOTTE	Maître de Conférences
- M. Franck BELLET	Intervenant Ecole Supérieure de la Banque, Responsable de développement Marché des Professionnels au Crédit Agricole Val de France

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **Master Droit Economie Gestion mention Monnaie Banque Finance Assurance**, est constitué comme suit :

- M. Sébastien GALANTI	Maître de Conférences, responsable de la formation
- M. Yannick LUCOTTE	Maître de Conférences, co-responsable de la formation
- M. Pierre GAZÉ	Maître de Conférences, responsable de la formation
- Mme Françoise LE QUÉRÉ	Maître de Conférences, responsable de la formation
- Mme Kimberley BACHARD	Chargée d'enseignement, Professionnelle
- M. Philippe BRIVET	Chargé d'enseignement, Professionnel
- Mme Géraldine GUILLEMET	Chargée d'enseignement, Professionnelle
- M. Martin CIMETIERE	Étudiant M1 MBFA parcours BFA
- Mme Léna LEGRAND	Étudiante M1 MBFA parcours CCPRO
- M. Brian BEUCHER	Étudiant M2 MBFA parcours BFA
- M. Guillaume AUFRERE	Étudiant M2 MBFA parcours CCPRO
- M. Pierre-Yves POCHARD	BIATSS, responsable administratif de l'IEO
- M. Samuel SIEGWALD	BIATSS, gestionnaire du Master MBFA

Fait à Orléans, le 21 novembre 2022

Eric BLOND